

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

Le travail des femmes en France de 1945 à nos jours.

RECOMMANDATIONS POUR LA CORRECTION ET L'ÉVALUATION.

Le barème de notation n'est pas un barème régressif où il s'agirait de soustraire des points par rapport à une production idéale et canonique : ce barème est cumulatif et la note maximale sera délivrée lorsque la réponse du candidat est conforme aux exigences de la question, plusieurs rédactions étant possibles.

L'ensemble de l'échelle de la notation doit être utilisée. C'est ainsi qu'une très bonne copie avoisinera la note maximale (20/20) et c'est ainsi aussi qu'une très mauvaise copie sera sanctionnée par une note très basse.

Certaines qualités particulières d'une copie doivent pouvoir compenser des manques constatés par ailleurs. D'une façon plus générale, après application du barème de correction dont le détail figure ci-dessous, il est tout à fait envisageable de lui ajouter des points de valorisation pour la cohérence générale de la production, l'apport de connaissances ou pour tout élément particulièrement positif et valorisant.

Questions	ATTENTES POSSIBLES	Barème
1	La publicité développe le thème de la femme au foyer : il s'agit du retour du travailleur dans l'univers féminin du foyer, dans tous les sens du terme : famille, domicile, chaleur. Cette publicité, parue au début des Trente Glorieuses, représente la femme comme une ménagère au foyer.	2 points
2	Les femmes représentent 35 % de la population active. Mise en relation de la date du document 1 et de la 2 ^{ème} colonne du document 2.	2 points
3	Hausse de l'activité professionnelle des femmes qui s'accélère après 1975. Les femmes contribuent de plus en plus à la population active : de 35 à 46 % de la population active, soit d'un peu plus d'1/3 à un peu moins de la moitié.	1 point
4	- Progression : professions libérales et cadres ; employés et personnels de service. - Diminution : agriculteurs et salariés agricoles ; ouvriers. <i>Pour chacune des deux réponses, 0,5 pt par bonne réponse.</i>	2 points

NATIONAL	SESSION JUIN 2008	CORRIGÉ	TIRAGES
B.E.P. Métiers des Secteurs Industriels et Tertiaires		Coef. : Ind. 1 Tert. 2	Page 1/2
ÉPREUVE : Histoire - Géographie		Durée : 1 h 00	

Questions	ATTENTES POSSIBLES	Barème
5	<p>Deux éléments d'explication attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Baisse de l'emploi dans le secteur primaire et, depuis le début des années 1970, dans le secteur secondaire. Hausse de l'emploi dans le secteur tertiaire en liaison avec la tertiarisation de l'économie. - Forte augmentation de l'emploi salarié féminin (employés, personnels de service). <p>Des exemples précis peuvent illustrer cette évolution.</p>	3 points
6	<ul style="list-style-type: none"> - Les salaires restent inférieurs à ceux des hommes (20 % en moyenne), - chômage plus important, - les femmes sont davantage employées à temps partiel, - la maternité reste un handicap dans le cadre du travail, - moins de postes à responsabilité que les hommes. <p><i>3 pts pour 5 éléments relevés ; sinon, 0,5 pt par bon élément de réponse.</i></p>	3 points
7	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel du contexte économique des Trente Glorieuses, période de développement économique, de hausse du niveau de vie, de besoins des ménages. Mais le poids des mentalités constitue pendant cette période un obstacle au travail des femmes. • Des femmes de plus en plus nombreuses à travailler. Des raisons à cette évolution. <ul style="list-style-type: none"> - Émancipation de la femme en liaison avec l'évolution des mentalités, - élévation du niveau de qualification en liaison avec l'augmentation de la scolarité qui favorise l'accès au travail. • Des inégalités subsistent dans le domaine du travail. <ul style="list-style-type: none"> - Inégalités des salaires, - chômage plus important, - importance du temps partiel, - poids de la maternité qui reste un handicap à l'embauche ou à la promotion, - difficile accès aux postes à responsabilité. <p>La production du candidat pourra être illustrée par une mention de l'évolution du cadre législatif et juridique et par quelques dates et événements significatifs.</p>	7 points